

## SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME

**POLE SOUTIEN** 

## GROUPEMENT ADMINISTRATIF JURIDIQUE ET FINANCIER

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 19 Octobre 2020

## SERVICE AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Tél.: 03.64.46.16.61

## **EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le 5 octobre, s'est réuni en séance le 19 octobre 2020 à 14h30, à l'Ecole Départementale du SDIS, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (9 membres) étant atteint, le C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

Monsieur Antoine PLANQUETTE, Directeur de Cabinet de Madame la Préfète de la Somme, était présent.

#### 1 - Membres avec voix délibérative

	Présent	Excusé	Excusé avec procuration
Représentants du Conseil Départemental			
Monsieur Laurent SOMON			
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER (T)	X		
Monsieur Claude HERTAULT (S)			
Madame Christelle HIVER (T)	X		
Monsieur Didier POTEL (S)			
Monsieur Philippe VARLET (T)	X		
Madame Séverine MORDACQ (S)			
Monsieur Pascal BOHIN (T)	Х		
Madame Brigitte LHOMME (S)			
Monsieur Franck BEAUVARLET (T)	X		
Madame Virginie CARON (S)			
Madame France FONGUEUSE (T)	X		
Madame Margaux DELETRE (S)			
Madame Françoise MAILLE-BARBARE (T)	X	2:	
- (S)			
Monsieur Marc DEWAELE (T)		X	
Madame Isabelle DE WAZIERS (S)		X	
Madame Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT (T)	X		
Monsieur Stéphane DECAYEUX (S)			
Monsieur Bernard DAVERGNE (T)		Х	
Monsieur Pascal DELNEF (S)		Х	
Monsieur Jean-Jacques STOTER (T)	Х		
Monsieur René LOGNON (S)		Х	
Représentants des Communes			
		X	
Monsieur Jean-Michel BOUCHY (S)	X		
Monsieur Jean-Claude PRADEILHES (T)		Х	
Madame Rose-France DELAIRE (S)		X	
Monsieur Claude CLIQUET (T)	X		
Monsieur Dominique BAILLEUL (S)	1	X	
Représentants des E.P.C.I.			
Madame Brigitte FOURE (T)		Х	
Monsieur Alain GEST (S)	X		
Monsieur Claude LEBLOND (T)			
Monsieur Jean-Claude LECLABART (T)	X		
Monsieur André SALOME (S)		X	

## 2 - Membres avec voix consultative

	Présent	Excusé
Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secour	's	
Colonel Stéphane CONTAL	X	
Directeur Départemental Adjoint des Services d'Incendie et de	Secours	
Colonel Hervé BOULARD	Х	
Médecin-Chef du Service Santé du SDIS		
Médecin Commandant François-Xavier CHAPON	X	
Président de l'Union Départementale		
Lt-Colonel Vincent JOURDAIN		X
Représentants des Sapeurs-Pompiers		
Officiers de Sapeurs-Pompiers Professionnels		
Lt Ludovic GOBLET (T)	X	
Lt-Colonel Lionel TABARY (S)	X	
Officiers de Sapeurs-Pompiers Volontaires		
Capitaine Jackie HOLLEVILLE (T)	X	
Lieutenant Ludovic GOBLET (S)	X	
Sapeurs-Pompiers Professionnels non Officiers		
Adjudant Joachim BRUGE (T)		X
Adjudant- chef Ludovic PECQUERY (S)	X	
Sapeurs-Pompiers Volontaires non Officiers		
Adjudant-chef Fabien COQUERET (T)	X	
Adjudant Maxime FRANCLIN (S)		X
Fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SPP		
Olivier DEVIN (T)	X	
Olivier DELATTRE (S)		X
Comptable Public		
Madame Catherine GUILBERT	X	

Le secrétariat est assuré par le Colonel Stéphane CONTAL, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Monsieur LECLABART et Mme HOLLEVILLE-MILLAT ont quitté respectivement la séance à 15h50 et 16h17.

La séance s'est clôturée à 16h35.

## **DELIBERATION N°3**

# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021 DU GARAGE DEPARTEMENTAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants et notamment son article L1424-27 ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe et notamment son article 107 ;

Vu la loi de programmation des finances publiques - Années 2018 à 2022 du 22 janvier 2018.

Vu le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire ;

Vu la circulaire du 30 novembre 2015 - nouvelles dispositions prévues par la loi NOTRe relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territorial ;

Vu la délibération n°10 du C.A.S.D.I.S en date du 8 décembre 2017 actant la création d'un budget annexe pour le service unifié des ateliers automobiles du Département de la Somme et du SDIS 80 ;

Considérant qu'il y a lieu d'organiser, dans un délai de deux mois précédant le vote du Budget 2020, un débat d'orientations budgétaires :

Considérant l'exposé ci-dessous ;

Les orientations budgétaires pour 2021 s'inscrivent dans le cadre de la convention de mutualisation des ateliers automobiles du Conseil Départemental et du SDIS de la Somme. L'objectif est de renforcer l'efficacité du service rendu et permettre des économies de fonctionnement en optimisant et rationalisant les moyens et les ressources existants.

Je vous propose de débattre des orientations budgétaires 2021, tant sur la partie fonctionnement (I) gu'en matière d'investissement (II).

## Partie I. Les orientations en fonctionnement

Le présent rapport dresse les tendances s'agissant des dépenses (A) et des recettes (B).

## A. Les dépenses de fonctionnement attendues pour 2021 :

#### 1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général représentent le principal poste de dépenses du Garage Départemental avec 71% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles se composent des charges inhérentes à l'activité propre du Garage Départemental (carburant, pièces détachées, prestations extérieures, assurances, télépéages, etc.) et des frais généraux (fluides, maintenance, assurance du bâtiment, nettoyage des locaux, etc.). Leur évolution maîtrisée est nécessaire pour garantir au Département et au SDIS de ne pas subir une hausse excessive de leur participation.

Pour 2021, un maintien du niveau de ces charges est projeté. En effet, la baisse des prestations extérieures (liée au développement de travaux en interne et au transfert de certaines dépenses à la section d'investissement) et la situation actuelle des prix de carburants devraient permettre de compenser l'augmentation des cotisations d'assurances (liée à la hausse de 8% de la prime d'assurance Département

attendue en 2021 au vu de la sinistralité) et des pièces détachées (due à la reconstitution du stock et aux nombreuses réparations automobiles réalisées en interne).

## 2. Les charges de personnel

Les dépenses de personnel représentent le 2<sup>ème</sup> poste de dépenses de fonctionnement du Garage Départemental.

L'effectif des personnels permanents était de 40 agents au 1er janvier 2020. 27 provenaient du Département et 13 du SDIS. Cet effectif ne devrait pas évoluer en 2021. Aucune augmentation de ces charges par rapport au budget 2020 n'est donc projetée. Malgré tout, le SDIS devra assumer l'augmentation des charges de personnel liées au GVT et l'ajustement de l'IFSE pour les personnels du SDIS.

En synthèse, il est proposé de reconduire le budget 2021 à l'identique par rapport à 2020, soit 5 942 500 €. L'excédent 2020 net, c'est-à-dire après financement des restes à réaliser, estimé à 92 000 €, permettra, au besoin, d'ajuster les dépenses de fonctionnement lors du budget supplémentaire.

## B. Les recettes de fonctionnement pour 2021

#### Les participations du SDIS et du Département :

Le budget de fonctionnement du Garage Départemental est financé exclusivement par les contributions du Département et du SDIS.

Compte-tenu du maintien des dépenses de fonctionnement, les participations des deux financeurs devraient rester stables, soit 4 012 376 € pour le Département et 1 930 124 € pour le SDIS. La clé de répartition qui s'applique est celle arrêtée dans la convention initiale et son avenant n°1, à savoir 32,48% pour le SDIS et 67,52% pour le Département.

## Partie II. Les orientations en investissement

Le présent rapport dresse les tendances s'agissant des dépenses (A) et des recettes (B).

#### A. Axes prioritaires des dépenses d'investissement 2021

#### 1. L'immobilier

L'atelier automobile d'Abbeville

Le Conseil Départemental a élaboré un programme de travaux de réaménagement du site de l'atelier automobile d'Abbeville. Il prévoit un coût d'opération de 1,3 million d'euros TTC, y compris aléas et frais divers. Les travaux devraient débuter au 3ème trimestre 2021 pour finir en 2022.

A ce titre, une AP de ce montant a été ouverte par le Conseil Départemental, maître d'ouvrage, à son Budget Primitif 2020. 550 000 € de crédits de paiement sont prévus en 2021. La clé de financement est celle arrêtée dans la convention constitutive du Garage Départemental et ses avenants, à savoir 46,9% pour le SDIS et 53,1% pour le Département. La participation annuelle du SDIS sera prévue sur son budget principal.

La maintenance bâtimentaire

Pour mémoire, en 2020, 30 000 € ont été alloués pour les travaux de maintenance bâtimentaire. Le budget 2021 pourrait prévoir la même somme.

## 2. Les matériels

Des investissements sont à prévoir en 2021 pour les grosses réparations automobiles, le renouvellement des matériels d'ateliers et les réparations externes dont le coût et la durabilité justifient leur transfert à la section d'investissement (cuves de liant). Le budget 2021 pourrait prévoir une somme

de 155 000 €, comme en 2020. L'excédent de fonctionnement permettra, lors du vote du budget supplémentaire, d'ajuster ces investissements.

## B. Modalités de financement

Les participations du Département et du SDIS et les ressources propres (FCTVA et amortissements) devraient permettre d'autofinancer les investissements 2021, aucun excédent d'investissement n'étant prévu en 2020.

En conclusion, cette année encore, face aux contraintes budgétaires, les arbitrages à opérer confirmeront l'engagement du SDIS et du Département dans une démarche d'optimisation.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le Conseil d'Administration

#### DECIDE

## Article 1er:

De prendre acte que le débat sur les orientations budgétaires sur l'exercice 2020 a eu lieu.

## Article 2:

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

#### Article 3:

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeure Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice: 17

Nombre de membres présents: 11

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0

Contre: 0

Absentions: 0





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## **BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION**

Collectivité: SDIS80

**Utilisateur: Lasalle Caroline** 

## Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes	
Nature de l'acte :	Délibérations	
Numéro de l'acte :	CA_D3_19_10_20	
Date de la décision :	2020-10-19 00:00:00+02	
Objet:	Débat d'orientation Budgétaire 2021 du Garage	
	départemental	
Documents papiers complémentaires :	NON	
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents	
	budgétaires (BP, DM, CA, affectation des	
	résultats, approbation du compte de gestion)	
Identifiant unique :	080-288000011-20201019-CA_D3_19_10_20-DE	
URL d'archivage :	Non définie	
Notification :	Non notifiée	

## Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-288000011-20201019-CA_D3_19_10_20-DE-1-1_0.xml	text/xml	934
Nom original :		
D3.pdf	application/pdf	708375
Nom métier :		
99_DE-080-288000011-20201019-CA_D3_19_10_20-DE-1-1	application/pdf	708375
_1.pdf		

## Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 octobre 2020 à 17h19min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 octobre 2020 à 17h19min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 octobre 2020 à 17h19min54s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 octobre 2020 à 17h20min22s	Reçu par le MI le 2020-10-28